



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5100148

*Nettoyage Haute Pression
Désinfection, Dératisation, Désinsectisation
Entretien de Gaines Vide-ordures et VMC,
Intervention post-sinistre*

INTERVENTION PLANIFIEE 12795
N/REF : 1/09/2025 50H16 C:004400 I:19287
V/REF : 201/61410315

**SDC 'Le Bellevue Bât G'
C/O REGIE PAUTET
Résidence les Ormes
86TER, AVENUE JEAN JAURES
69800 ST PRIEST**

V/REF.IMM. 02
IMMEUBLE : LE BELLEVUE BAT G
16-17 RUE MOZART
69800 ST PRIEST

Vaulx en Velin, le 20 Octobre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : BAT G - LOCAUX V.O/CONTAIERS - CONTACTER CHANTEMESSE 04 78215824 OU
06 82993315

MOTIF : Intervention quadrimestrielle

Donneur d'ordre : M. O. PAUTET

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Nettoyage de poubelle(s) et/ou de local(aux) vide-ordures

INTERVENTION A REALISER EN FÉVRIER/JUIN/OCTOBRE EN MEME TEMPS QUE LES
AUTRES BATIMENTS

NETTOYAGE ET DESINFECTION DE :
- 2 LOCAUX V.O, 4 CONTAINERS GRIS DE 240 LITRES ET 2 CONTAINERS VERTS

NOTRE INTERVENTION DU 20/10/2025

OBSERVATIONS : ZD LCOMPTER Email envoyé le 20/10/25 a 16H00 M. O. PAUTET

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Mise en oeuvre d'un véhicule de nettoyage haute pression 0 a 120 bars avec son
équipement.
Nettoyage et désinfection du(des) local(aux) vide-ordures et/ou des poubelles.
Application de produits désinfectants agréés et conformes a la norme NF T72-151.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1/ 3	Nettoyage containers/locaux	1	223,54	74,51



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5100148

*Nettoyage Haute Pression
Désinfection, Dératisation, Désinsectisation
Entretien de Gaines Vide-ordures et VMC,
Intervention post-sinistre*

TOTAL H.T.	74,51
T.V.A. a 10,00%	7,45
TOTAL T.T.C.En EURO	81,96

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2025
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.